

Publié le 7 février 2023



DEPARTEMENT DE LA GIRONDE
ARRONDISSEMENT DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Session ordinaire – Séance du 06 février 2023

Délibération n° 2023-015

**SAISON PHOTOGRAPHIQUE 2023 : PLAN DE FINANCEMENT ET DEMANDE DE SUBVENTIONS
- AUTORISATION**

Le Conseil Municipal de la Commune de Mérignac dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ANZIANI, Maire

Nombre de conseillers en exercice : 49

PRÉSENTS : 43

Mesdames, Messieurs : Alain ANZIANI, Thierry TRIJOULET, Marie RECALDE, David CHARBIT, Joël MAUVIGNEY, Vanessa FERGEAU-RENAUX, Bastien RIVIERES, Véronique KUHN, Gérard CHAUSSET, Mauricette BOISSEAU, Joël GIRARD, Patricia NEDEL, Jean Pierre BRASSEUR, Alain CHARRIER, Cécile SAINT-MARC, Gérard SERVIES, Anne-Eugénie GASPAS, Claude MELLIER, Loïc FARNIER, Emilie MARCHES, Jean-Louis COURONNEAU, Amélie BOSSET-AUDOIT, Marie-Ange CHAUSSOY, Daniel MARGNES, Jean-Michel CHERONNET, Marie-Eve MICHELET, Eric SARRAUTE, Samira EL KHADIR, Pierre SAUVEY, Léna BEAULIEU, Olivier GAUNA, Michelle PAGES, Marie-Christine EWANS, Kubilay ERTEKIN, Fatou THIAM, Serge BELPERRON, Arnaud ARFEUILLE, Thierry MILLET, Christine PEYRE, Hélène DELNESTE, Antoine JACINTO, Sylvie DELUC, Patrice LASSALLE-BAREILLES.

EXCUSE(S) AYANT DONNÉ PROCURATION : 5

Mesdames, Messieurs : Sylvie CASSOU-SCHOTTE À Jean-Louis COURONNEAU, Ghislaine BOUVIER À Eric SARRAUTE, Aude BLET-CHARAUDEAU À Patricia NEDEL, Jean-Charles ASTIER À Anne-Eugénie GASPAS, Maria GARIBAL À Patrice LASSALLE-BAREILLES.

ABSENT(S) : 1

Mesdames, Messieurs : Thomas DOVICH.

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Marie RECALDE

Madame Vanessa FERGEAU-RENAUX, Adjointe au Maire Déléguée à la Culture, rappelle à l'Assemblée que la Ville de Mérignac développe un projet initié depuis plusieurs années autour des arts visuels et en particulier autour de la photographie. La Ville affirme aujourd'hui le choix d'un axe culturel déployé autour de cette forme artistique contemporaine, innovante et accessible à chacun d'entre nous.

Cette ambition a pour objectif aujourd'hui de :

- proposer une programmation à la fois exigeante sur les plans artistiques et culturels mais également attentive aux notions d'accès et d'appropriation de ce qui est donné à voir,
- partager cette forme artistique avec le plus grand nombre par différents formats d'actions. Elle s'est affirmée ainsi dès janvier 2018, par la Vieille Église dédiée entièrement à la photographie et un travail resserré avec les partenaires institutionnels qui accompagnent le projet à dimension mérignacaise et métropolitaine,
- Soutenir et valoriser la création contemporaine dans le domaine de la photographie.

La saison photographique 2023 sera organisée conformément au plan de financement suivant :

DÉPENSES		RECETTES	
PROGRAMMATION ET MEDIATION	100 000 €	FINANCEMENTS PUBLICS	147 380 €
LOGISTIQUE & MATERIELS	41 000 €	Ville de Mérignac	117 380 €
COMMUNICATION	6 380 €	Bordeaux Métropole	10 000 €
		Région Nouvelle Aquitaine	20 000 €
TOTAL DEPENSES	147 380 €	TOTAL RECETTES	147 380 €

Dans ce cadre, la Ville de Mérignac entend poursuivre une saison arts visuels et photographiques annuelle ayant pour vocation de renforcer l'identité culturelle et artistique de la Ville, tout en garantissant une appropriation de son programme par chaque habitant.

La saison 2023 entend répondre également à plusieurs objectifs : encourager une émulation entre les différents publics et mettre en œuvre un plan d'actions de médiation culturelle renforcé ; ancrer la notion de parcours dans la ville ; promouvoir la création photographique ; mobiliser les professionnels de l'image ; sensibiliser aux métiers liés aux arts visuels.

La programmation 2023 se compose de la manière suivante :

- Trois temps d'expositions :
 - « Fleuves » de Christophe Goussard, commissariat Emilie Flory,
 - « Collection », œuvres issues de la collection municipale de la ville, commissariat Elisa Mistrot
 - « The Anonymous project », collection de diapositives d'amateurs du monde entier, projet de Lee Scuhlman.
- Une résidence artistique de création avec Claire Soubrier au sein du relais des solidarités,
- Des rencontres avec des professionnels, des ateliers de pratique artistique et un programme d'actions pédagogiques et d'accompagnement de tous les publics.

Pour ce faire, il est donc envisagé de solliciter le concours de partenaires publics ou privés pour contribuer financièrement au succès d'une proposition culturelle majeure pour l'aire métropolitaine et régionale.

Le Conseil Municipal de la Ville de Mérignac,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis de la Commission Education-Culture-Solidarité-Sport et Familles en date du 26 janvier 2023,

ENTENDU le rapport de présentation,

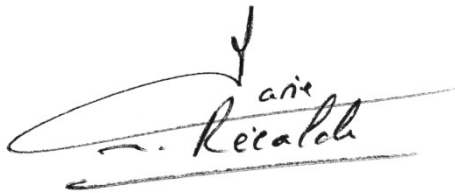
DECIDE :

ARTICLE 1 : d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter des subventions dans le cadre de la saison photographique auprès des différents collectivités et organismes ;

ARTICLE 2 : d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à ces demandes de financement.

ADOpte A L'UNANIMITE

Pour extrait certifié conforme
Fait à Mérignac, le 06 février 2023



Marie RECALDE
Secrétaire de séance

Alain ANZIANI
Maire de Mérignac
Président de Bordeaux Métropole

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, qui a été transmise en Préfecture et publiée sur le site Internet de la Ville.

Cet acte peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.